

rubriciste fixant le rite des cérémonies religieuses, nommera elle-même le ministre du culte. Église esclave dans un État tyran. Voilà l'idéal d'un Carranza.

Cette indignité soulève la conscience de la grande majorité qui supporte frémissante un joug de terreur d'autant plus insolent qu'il se voit soutenu à l'extérieur. Car on n'ignore pas que Washington a reconnu officiellement Carranza. Mais où est-il donc ce président des États-Unis qui s'était juré de ne pas reconnaître au Mexique un gouvernement qui ne garantirait pas la liberté du culte ?

FAITS ET ŒUVRES

AIDE AUX CANADIENS-FRANÇAIS DE L'A. C. J. C.

Nous avons reçu du Comité central de l'A.C.J.C. une lettre nous demandant de publier le rapport suivant. Ce que nous faisons très volontiers. Notre excellente jeunesse nous permettra de la féliciter sur l'heureux résultat de sa généreuse et patriotique initiative.

“ L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française inaugurerait le 21 décembre 1914 une campagne de souscriptions en faveur des écoles bilingues de l'Ontario. Elle faisait appel à la générosité des Canadiens-français de toutes les provinces. Le patriotisme des nôtres a répondu avec une libéralité au-dessus de tous les éloges. Notre trésorier général, M. Émile Girard, est heureux de rendre compte au public de l'emploi des sommes que nous avons perçues.

RECETTES :

Souscriptions :

Pour l'Association canadienne-française	
d'Éducation d'Ontario.	\$52,457.85
Pour le journal <i>le Droit</i>	575.00
	\$53,032.85
Intérêts sur dépôts en banque.	308.45
	\$53,341.30

DÉBOUR
Sousci
Ren

Tra

Tra

FRAIS G
Loy
Mu
Dél
Coi

Fra
Im
Paj
Loc
Da
Fra
Tél
Vél

SALAI
M.
RÉMUN
M.